



Title

The names of brambles (Rubus L., Rosaceae) published by Henri Sudre and present in his bramble herbarium: analyzes and possible typifications Part 11.A, Homalacanthi Dumort. subdivision, Discolores P.J. Müll. section, Gypsocaulones P.J. Müll. subsection, hybrids of Rubus ulmifolius Schott.

Résumé

Je présente ici les analyses et les typifications éventuelles des noms publiés par Sudre pour la section *Discolores* P.J. Müll., subsection *Gypsocaulones* P.J. Müll., hybrides de *Rubus ulmifolius* Schott.

Abstract

I present the analyzes and the possible typifications of the names published by Sudre for the *Discolores* P.J. Müll. section, *Gypsocaulones* P.J. Müll. Subsection, hybrids of *Rubus ulmifolius* Schott.

« *Rubus halinii* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus halinii* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 74, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 74, en 1909, que ce nom est publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_024_002 (figure 1).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE, FLORA GALLICA, ×*Rubus halinii* Sud, *R. ulmifolius* × *sprengelii*, Belgique, haie, buissons à Donheid (Ensival), 15. 8. 1905, Leg. M. Halin s. n. *sprengelii*, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 74 de 1909.

Remarques : C'est la seule récolte pouvant servir de type, présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus rutilus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus rutilus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 74, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 74, en 1909, que ce nom est publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_030_005 et BORD_SU_030_006 (figure 2).

Texte de l'étiquette : « 1227, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus rutilus* mihi, *R. cruentiflorus* × *tarnensis*, Vallon de la Sarrade, Pét. roses, fil. roses = st. rouges, j.c. glabres, stérile, 10 juil. 1898, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_030_006) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 74 de 1909, et « ×*R. rutilus*, 1227 » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus maceriarum* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus maceriarum* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 294, 1901).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48), p. 294 de 1901, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_030_003 et BORD_SU_030_004 (figure 3).

Texte de l'étiquette : « 2447, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus maceriarum* Sudre, *R. ulmifolius* × *brachythyrus*, St Mamet, Vallée de la Pique, Pét. roses, fil. id. = st. rouges, j.c. poilus, stérile, 8. 8. 1900, (Hte-Gar.) ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_030_004) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 74 de 1909, et « ×*R. maceriarum*, 2447 » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus saltuicolus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus saltuicola* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51) : 34, 1902).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51), p. 34 de 1902, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_030_007 et BORD_SU_030_008 (figure 4).

Texte de l'étiquette : « 2448, Herbar H. SUDRE, ×*Rubus saluicolus* Sudre, *R. melanocaulon* × *saluivagus*, St Mamet, Vallée de la Pique, Pét. roses, fil. rosés ≤ st. rouges, 8. 8. 1900, (H.-Gar.), hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_030_008) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909, et « ×*R. saluicolus* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus adulteratus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus adulteratus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (26) : 40, 1900).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (26), p. 40 de 1900, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_030_009 (figure 5).

Texte de l'étiquette : « Herbar H. SUDRE, ×*Rubus adulteratus* Sudre, *R. ulmifolius* × *elongatispinus*, Vallée du Garbet, en aval d'Ercé, Pét. roses, fil. roses < st. roses, j.c. glabres, 6. 8. 1898, Ariège, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus semitolosanus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus semitolosanus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 75, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 75 en 1900, que ce nom est publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_030_011 (figure 6).

Texte de l'étiquette : « Henry SUDRE – BATOTHECA EUROPAEA – Fasc. VII. 1909, Sect. III – Discolores P.J. Müll., n° 325 - ×*Rubus semitolosanus* Sud. *Rub. eur.* (1909), *R. ulmifolius* × *tolosanus*, France – Haute-Garonne : Brax, près de la ferme de Paquet. Pétales rose vif, étamines blanches, styles roses, stérile. 4. 7. 1909, Coll. H. Sudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909.

Remarques : Une autre récolte est présente dans l'herbier de Sudre. C'est aussi du matériel original. C'est la BORD_SU_030_010.

« *Rubus acutidentatus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus acutidentatus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 75, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 75 en 1900, que ce nom est publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_030_012 et BORD_SU_030_013 (figure 7).

Texte de l'étiquette : « 57, Herbar H. SUDRE, ×*Rubus acutidentatus* mihi, *R. ulmifolius* × *oscillanus* mihi, Arthez, bord du ruisseau qui descend de Saussenac, Pét. rosés, fil. id., st. id., j. carp. glabres, 12 juil. 1894, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_030_013) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909, et « 57, Herbar H. SUDRE, ×*Rubus acutidentatus* mihi, Suppl. hSudre ».

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus lasiopus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus lasiopus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 293, 1901).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48), p. 293 de 1901, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication. Notons que Sudre a publié un homonyme illégitime (*Rubi eur.* : 79, 1909). Il sera traité dans le prochain article.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_030_014 et BORD_SU_030_015 (figure 8).

Texte de l'étiquette : « 2575, Herbar H. SUDRE, ×*Rubus lasiopus* Sudre, *R. ulmifolius* × *lasiothyrsus*, Lège, en face la halte, le long de la route dép^{ale}, Pét. roses, fil. blancs > st. verd., j. c. poilus, stérile, 14. 8. 1900, H. Gar., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_030_015) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909, et « 2575, *R. lasiopus* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus semibipartitus* Sudre » pro hybr.

Nom à typifier : *Rubus semibipartitus* Sudre & Bouvet in Bouvet, *pro hybr.* (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 65, 1907).

Préambule : C'est bien dans « Matériaux pour l'étude des *Rubus* de l'Anjou » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36, p. 65 de 1907, que ce nom est publié pour la première fois. C'est dans l'herbier Bouvet qu'il faudra chercher le type. Une telle récolte est d'ailleurs présente et pourrait être typifiée. C'est la MBAng.2007.9577.

Remarques : Une récolte de Bouvet est présente dans l'herbier de Sudre. C'est un syntype : BORD_SU_030_016 et BORD_SU_030_017.

« *Rubus arreensis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus arreensis* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 293, 1901).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr.* in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48), p. 293 de 1901, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_030_018 (figure 9).

Texte de l'étiquette : « 2449, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus arreensis* Sudre, *R. ulmifolius* × *valdeproximus*, Arreau, route de Luchon parmi les parents, Pét. blancs, fil. id. > st. verd., j.c. poilus, stérile, 13. 8. 99, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 74 de 1909.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus flaccidipes* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus flaccidipes* Sudre, *pro hybr.* (*Rubi eur.* : 75, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 75 de 1909, que ce nom est publié pour la première fois. La publication de *Rub. tarn.* étant parue une vingtaine de jours plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_030_019 et BORD_SU_030_020 (figure 10).

Texte de l'étiquette : « 3285, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus flaccidipes* Sudre, = *R. ulmifolius* × *mercieri*, Montcouyoul, vallée du Dadou, Pét. blancs devenant rosés, fil. id. = st. verd., stérile, Distinct du *mercieri* × *ulmifolius*, 14. 7. 1901, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_030_020) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909, et « 3285 » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus polyanchoides* Sudre » pro hybr.

Nom à typifier : *Rubus polyanchoides* Sudre ex Bouvet, *pro hybr.* (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 65, 1907).

Préambule : C'est bien dans « Matériaux pour l'étude des *Rubus* de l'Anjou » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36, p. 65 de 1907, que ce nom est publié pour la première fois. C'est dans l'herbier Bouvet qu'il faudra chercher le type. Une telle récolte est d'ailleurs présente et pourrait être typifiée. C'est la MBAng.2007.2496.

Remarques : Deux récoltes de Bouvet sont présentes dans l'herbier de Sudre. Ce sont des syntypes : BORD_SU_030_021 et 022 et BORD_SU_030_023.

« *Rubus consoranensis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus consoranensis* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (26) : 40, 1900).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr.* in *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (26), p. 40 de 1900, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_030_029 et BORD_SU_030_030 (figure 11).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, ×*Rubus consoranensis* Sudre, *R. ulmifolius* × *winteri*, Vallée du Garbet, à 4 km en amont d'Oust, Pét. rosulés, fil. blancs > st. verdâtres, j.c. poilus, pollen très mélangé, Ariège, 6. 8. 98, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_030_030) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909, et « ×*consoranensis* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte provenant de l'Ariège (et même de France) présente dans l'herbier de Sudre. Les autres ne sont manifestement pas du même taxon.

« *Rubus pseudopropinquus* Sudre » pro hybr.

Nom à typifier : *Rubus pseudopropinquus* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 93, 1902).

Préambule : C'est bien dans « Les *Rubus* de l'herbier Boreau » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31, p. 93 de 1902, que ce nom est publié pour la première fois. C'est dans l'herbier Boreau qu'il faudra chercher le type.

Remarques : Si l'herbier Boreau ne compte plus de planche typifiable, il sera toujours possible de trouver un néotype dans l'herbier de Sudre. Une planche provient d'ailleurs certainement de l'herbier Boreau, mais rien ne le prouve. C'est la BORD_SU_030_035.

« *Rubus aurigeranus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus aurigeranus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (26) : 41, 1900).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr.* in *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (26), p. 41 de 1900, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_030_036 (figure 12).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, ×*Rubus aurigeranus* Sudre, *R. ulmifolius* × *ellipticifolius*, AX, Côte d'Ascou, au bout, Pét. roses, fil. blancs > st. verd., j.c. glabrescents, peu fertile, Ariège, 14. 8. 98, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909.

Remarques : C'est la seule récolte provenant de l'herbier de Sudre.

« *Rubus densiflorens* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus densiflorens* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12 : 10, 1902).

Préambule : C'est bien dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12, p. 10 de 1902, que ce nom est publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_030_038 (figure 13).

Texte de l'étiquette : « ?532, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus densiflorens* Sudre, *R. ulmifolius* × *gillotii*, Le Fraïssé, route d'Alban, Pét. roses, fil. rouges > st. rouges, j.c. poils, turion glauque, stérile, pollen à grains très déformés, 19. 7. 99, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la diagnose de *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12, p. 10 de 1902, et étiquette de *Batotheca Europaea*, 1909, n° 326.

Remarques : une autre récolte est présente dans l'herbier de Sudre, mais rien n'indique qu'elle soit du matériel original.

« *Rubus pseudocuspifer* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus pseudocuspifer* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 11, 1904).

Préambule : C'est bien dans « Un bouquet de ronces bretonnes » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33, p. 11 de 1904, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_030_039 (figure 14).

Texte de l'étiquette : « 4084, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus pseudo-cuspifer* Sud., *R. ulmifolius* × *cuspifer*, Coteaux de Menez Kerque, à Châteaulin, Pét. roses, fil. blancs > st. verdâtres, j.c. poilus, 1/10 des grains normaux, Finistère, 8. 1901, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909.

Remarques : C'est la seule récolte provenant de l'herbier de Sudre.

« *Rubus sepimenticolus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus sepimentorum* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 294, 1901).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr.* in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48), p. 294 de 1901, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication. Sudre n'avait pas besoin de la renommer en *sepimenticola* et donc de créer un nom superflu.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_030_040 (figure 15).

Synonyme : ≡ *Rubus sepimenticola* Sudre (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 161, 1902), nom. superfl.

Texte de l'étiquette : « 2323, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus sepimenticolus* Sudre, *R. ulmifolius* × *macrostemon*, Arreau, sentier qui va au bois de Bédât, Pét. rosés, fil. blancs > st. verd., H.Pyr., 17. 8. 99, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909.

Remarques : C'est la seule récolte, étant du matériel original, présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus subalbidus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus subalbidus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 295, 1901).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48), p. 295 de 1901, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication. Deux localités sont signalées dans cette publication. Il est donc possible de typifier ce nom soit sur la plante des Pyrénées, soit sur la plante du Tarn. C'est elle que je choisis car elle est à l'origine du nom.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_030_073 et BORD_SU_030_074 (figure 16).

Texte de l'étiquette : « 558, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus subalbidus* mihi, *R. ulmifolius* × *thyrsantus*, St-Benoit-de-Carmaux, côte de l'atelier des mines, Pét. blancs, fil. id. > st. verdâtres, j. carp. glabres, fructif. partielle, Tarn, 23 juin 1896, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909.

(sur BORD_SU_030_074) « 558, *R. subalbidus* » manuscrit de Sudre.

Remarques : Une autre récolte présente dans l'herbier de Sudre est celle des Pyrénées citée aussi dans la description originelle. C'est donc un syntype : BORD_SU_030_075.

« *Rubus nesteinus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus nesteinus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 295, 1901).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48), p. 295 de 1901, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_030_076 et BORD_SU_030_077 (figure 17).

Texte de l'étiquette : « 2271, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus nesteinus* Sudre, *R. garbetinus* × *hispidulus*, En aval de Bordères, Pét. blancs ou rosés, fil. blancs > st. verd., H. Pyr., 14. 8. 99., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909.

(sur BORD_SU_030_077) « 2271, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus nesteinus* ».

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus angustiracemosus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus angustiracemosus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51) : 33, 1902).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51), p. 33 de 1902, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride il est valide dès cette publication.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_030_078 et BORD_SU_030_079 (figure 18).

Texte de l'étiquette : « 2297, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus angustiracemosus* Sudre, *R. ulmifolius* × *subvillosus*, Vallon de Baracoueu, Pét. blancs, fil. id. > st. verd., j.c. glabres, ¼ des grains normaux, H. Pyr., 15. 8. 99., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_030_079) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909, et « 2297, *R. angustiracemosus* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus pulverulentus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus pulverulentus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 9 : 8, 1899).

Préambule : C'est bien dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 9, p. 8 de 1899, sous le numéro 243, que ce nom est publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_031_100 (figure 19).

Texte de l'étiquette : « 968, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus pulverulentus* mihi, *R. ulmifolius* × *tomentosus* (canescens), Route de Carmaux, au Pélenças, près Lescure, Pét. blancs, fil. id. > st. verdâtres, j.c. polus, stérile, le 1/5 des gr. normaux, Tarn, 20 juin 1897, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 75 de 1909.

Remarques : Deux autres récoltes (3 planches), présentes dans l'herbier de Sudre sont aussi du matériel original. Ce sont les planches BORD_SU_031_097, 098 et 099. J'ai choisi celle-ci pour le type car Sudre lui a accolé sa description.

« *Rubus nothus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus nothus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (27) : 59, 1900).

Préambule : La première publication de ce nom dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 9, p. 7 de 1899, sous le numéro 160 n'est pas suivie d'une description ou d'une diagnose. Il s'agit alors d'un *nom nud.* Il faut attendre la publication de *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (27) p. 58 en 1900, pour que ce nom soit valablement publié. En tant qu'hybride, cette

publication est valide dès cette date. C'est donc sur un des syntypes cités dans cette description originale qu'il faudra typifier.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_032_021 (figure 20).

Texte de l'étiquette : « Herbarium H. SUDRE, ×*Rubus nothus* Sudre, *R. ulmifolius* × *lloydianus*, Dalou, Pét. blancs, fil. id., Leg. Guilhot, Ariège, 24 juil 1898, hSudre ».

Remarques : Les deux autres récoltes citées dans le protologue (récoltes de Girod à Ruffieu et à Gap), qui sont donc des syntypes, sont aussi présentes dans l'herbier de Sudre. Ce sont les planches BORD_SU_032_012 et 013. J'ai choisi celle de l'Ariège puisque la description originelle provient de *Rub. Pyr.*

« *Rubus ameliensis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus ameliensis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51) : 33, 1902).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51), p. 33 de 1902, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride, ce nom est valablement publié dès cette date.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_030_080 et BORD_SU_030_081 (figure 21).

Texte de l'étiquette : « 2426, Herbarium H. SUDRE, ×*Rubus ameliensis* Sudre, *R. ulmifolius* × *valespirensis* Sud, Pyr.Or. : Amélie-les-Bains, parc de l'hôpital militaire, 1. 8. 1900, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_030_081) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 76 de 1909, et « 2426, *R. ameliensis* » manuscrit de Sudre caché sous l'étiquette.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus fulgentissimus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus fulgentissimus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 76, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 76 en 1909, que ce nom est publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_030_082 et BORD_SU_030_085 (figure 22).

Texte de l'étiquette : « ×*fulgens(tissimus)*, Schmidely, *Rubus ulmifolius* × *vestitus*, f. *superulmifolius*, pied du Jura, dans une haie des vignes, Sergy, 30. IX, 1901, (signature) ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_030_085) copie de la diagnose de *Rubi eur.*, p. 76 de 1909, et « *R. ulm* × *vestit*, *superulm.* » manuscrit de Sudre.

Remarques : La part 085 fait bien partie de la même récolte. Les planches BORD_SU_030_083, 084 (Schmidely) et 089 et 090 (Du Pré) sont des syntypes.

« *Rubus rariglandulosus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus rariglandulosus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 1 (12) : 79, 1898).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 1 (12), p. 79 de 1898, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride, ce nom est valablement publié dès cette date.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_030_091 et BORD_SU_030_092 (figure 23).

Texte de l'étiquette : « Herbarium H. SUDRE, ×*Rubus rariglandulosus* mihi, *R. ulmifolius* × *sparsus* mihi, Cauterets, près Pauze-nouveau, broussailles, inter parents, pét. roses, fil. rosés, st. roses, j. carp. glabres, stérile, H. Pyrénées, 16 août 1897, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_030_092) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 76 de 1909, et « *R. rariglandulosus* » manuscrit de Sudre caché sous l'étiquette.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus crepinii* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus crepinii* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 76, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 76 en 1909, que ce nom est publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_030_093 (figure 24).

Texte de l'étiquette : « H. Sudre, FLORA GALLICA, ×*Rubus crepinii* Sud., = *ulmifol* × *micans*, Belgique : La Hulpe, pét blancs devenant rosulés, Leg. F Crépin, 10 8 1872, (signature) ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la diagnose de *Rubi eur.*, p. 76 de 1909.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus giraudiasii* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus giraudiasii* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (27) : 59, 1900).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (27), p. 59 de 1900, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride, ce nom est valablement publié dès cette date.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_030_094 (figure 25).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, ×*Rubus giraudiasii* Sudre, *R. ulmifolius* × *pallidiformis*, en amont d'Orlu, Ariège, pét. roses, fil. blancs », st. à base rouge, j. c. glabrescents, 13. 8. 1898, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 76 de 1909.

Remarques : Les deux autres récoltes présentes dans l'herbier de Sudre sont aussi des syntypes (Ariège, Ax). Ce sont les planches BORD_SU_030_095 et 096. Je choisis la planche d'Orlu car Sudre lui a accolé sa description.

« *Rubus scalaristachys* Sudre et Bouvet » pro hybr.

Nom à typifier : *Rubus scalaristachys* Sudre & Bouvet in Bouvet, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 76, 1907).

Préambule : Sudre crée un nom superflu pour *Rubus scalaristachys* Sudre & Bouvet in Bouvet, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 76, 1907). Ce sera dans l'herbier Bouvet que nous trouverons le type de ce dernier.

Synonyme : ≡ *Rubus scalaristachys* Sudre & Bouvet (*Rubi eur.* : 76, 1909), nom. superfl.

Remarques : La planche BORD_SU_030_097 provient de l'herbier Bouvet et de la localité type. Cette planche pourrait être un bon néotype si le type n'est pas retrouvé dans l'herbier Bouvet.

« *Rubus sterilis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus sterilis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 76, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 76 en 1909, que ce nom est publié pour la première fois. Sa publication dans *Rub. tarn.* s'est faite quelques semaines plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_030_103 et BORD_SU_030_104 (figure 26).

Texte de l'étiquette : « 130, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus sterilis* mihi, *R. ulmifolius* × *timendus*, Albi, côte de la Mouline, pét. rosés, fil. un peu rosulés », st. jaunâtres, j. c. poilus, Tarn, 4 août 1894, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_030_104) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 76 de 1909, et « 130, ×*R. sterilis* » manuscrit de Sudre.

Remarques : Une seconde récolte présente dans l'herbier de Sudre est aussi un syntype (Albi). C'est la planche BORD_SU_030_102. Je choisis l'autre récolte car Sudre lui a accolé sa description.

« *Rubus lixoniensis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus lixoniensis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51) : 34, 1902).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51), p. 34 de 1902, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride, ce nom est valablement publié dès cette date.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_030_108 et BORD_SU_030_109 (figure 27).

Texte de l'étiquette : « 2480, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus lixoniensis* Sudre, = *R. ulmifolius* × *timbal-lagravei*, H. Gar. : Luchon, route d'Espagne, près S ferrugineuse, pét. rose vif, fil. rouges », st. verd., j. c. poilus, pollen pur à 1/2, 10. 8. 1900, hSudre » et « = *R. filholeanus* Timb. ! (p.p.) inédit » manuscrit de Sudre.

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_030_109) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 76 de 1909, et « 2480... » manuscrit de Sudre partiellement caché.

Remarques : C'est la seule récolte faisant partie du matériel original présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus amplithyrus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus amplithyrus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 76, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 76 en 1909, que ce nom est publié pour la première fois. Sa publication dans *Rub. tarn.* s'est faite quelques semaines plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_030_112 et BORD_SU_030_113 (figure 28).

Texte de l'étiquette : « 1013, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus amplithyrus* mihi, *R. ulmifolius* × *occitanicus*, Carmaux, au viaduc, au bas de la côte de la Courtié, pét. roses, fil. blancs ou rosulés =, st. verdâtres, j. carp. pubescents, stérile, Tarn, 27 juin 1897, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_030_113) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 76 de 1909, et « 1013, R. amplithyrus » manuscrit de Sudre.

Remarques : Une seconde récolte présente dans l'herbier de Sudre est aussi un syntype (Albi). C'est la planche BORD_SU_030_111. Je choisis l'autre récolte car Sudre lui a accolé sa description.

« *Rubus erraticiformis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus erraticiformis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 76, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 76 en 1909, que ce nom est publié pour la première fois. Sa publication dans *Rub. tarn.* s'est faite quelques semaines plus tard.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_030_114 et BORD_SU_030_115 (figure 29).

Texte de l'étiquette : « 533, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus erraticiformis* mihi, R. ulmifolius × erraticus, Bois de Mézens, (Tarn), pét. rosés, fil. rouges à la base >, st. à base rouge, j. carp. poilus, stérile, 21 juin 1896, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_030_115) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 76 de 1909, et « 533, R. erraticiformis » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus valdelaxus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus valdelaxus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 8 : 8, 1898).

Préambule : C'est bien dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 8, p. 8 en 1898, que ce nom est publié pour la première fois sous le numéro 207.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_030_117 et BORD_SU_030_118 (figure 30).

Texte de l'étiquette : « 1031, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus valdelaxus* mihi, R. ulmifolius × ..., Haie, Vallée du Tarn, à Lalande, en amont d'Arthez, pét. blancs ou un peu rosulés, fil. blancs =, st. jaunâtres, j. carp. poilus, stérile, Tarn, 6 juil 1897, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie du texte de *Batotheca europaea* n° 330 de 1909.

(sur BORD_SU_030_118) copie du protologue de *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 8, p. 8 de 1898, copie de la publication de *Rubi eur.* de 1909 et « 1031, ×R. valdelaxus » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est, je pense, la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre. Une troisième planche (avec l'étiquette de *Batotheca europaea* n° 330 de 1909 semble être de cette récolte, mais rien ne peut réellement le justifier. C'est la BORD_SU_030_116.

« *Rubus orbatus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus orbatus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (27) : 59, 1900).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (27), p. 59 de 1900, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride, ce nom est valablement publié dès cette date.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_030_119 et BORD_SU_030_120 (figure 31).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, ×*Rubus orbatus* Sudre, R. ulmifolius × ..., Foix, route de S Pierre, pét. roses, fil. roses =, st. verdâtres, j.c. glabres, stérile, Ariège, 12. 8. 1898, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_030_120) copie de la publication de *Rubi eur.* de 1909 et « H. SUDRE, ×*Rubus orbatus* ».

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus burlatsensis* Sudre » pro hybr.

Nom à typifier : *Rubus burlatsensis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 76, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 76 en 1909, que ce nom est publié pour la première fois. Sa publication dans *Rub. tarn.* s'est faite quelques semaines plus tard.

Remarques : Il n'y a apparemment aucune planche de ce taxon dans l'herbier de Sudre. L'herbier n'est pas encore totalement fouillé à l'heure où cet article est rédigé. Nous espérons le retrouver dans les dernières liasses et revenir sur cette typification. Il n'est pas évident que d'autres planches soient dispersées dans d'autres herbiers.

« *Rubus valdeglaucus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus valdeglaucus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51) : 34, 1902).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51), p. 34 de 1902, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride, ce nom est valablement publié dès cette date.

Lectotype (désigné ici sur 2 parts) : BORD_SU_030_121 et BORD_SU_030_122 (figure 32).

Texte de l'étiquette : « 2514, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus valdeglaucus* Sudre, *R. ulmifolius* × *glaucellus* v. *fallax*, Luchon (H.Gar.) à la font. d'Amour, pét. rosulés, fil. blancs >, st. verd., j.c. poilus, p.p. au 2/3, fruct. part., Ariège, 11. 8. 1900, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_030_122) copie de la publication de *Rubi eur.* de 1909 et « 2514, ×*R. valdeglaucus* ».

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

Bibliographie

- Bouvet G., 1907. Matériaux pour l'étude des ronces d'Anjou. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 36 : 1-108.
- Sudre H., 1898-1911. *Bulletins de l'Association pyrénéenne pour l'échange des plantes*. Imprimerie Veuve Francal et fils, Foix.
- Sudre H., 1898-1903. *Excursions botanologiques dans les Pyrénées ou description et analyse des Rubus des Pyrénées françaises*, fascicules 1-4. Imprimerie de l'Institut de bibliographie, Le Mans, 219 p.
- Sudre H., 1902. Les *Rubus* de l'herbier Boreau. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 31 : 51-154 (+ errata).
- Sudre H., 1904. Un bouquet de ronces bretonnes. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 33 : 1-20.
- Sudre H., 1908-1913. *Rubi europae vel Monographia Iconibus Illustrata Ruborum Europae*. Librairie des sciences naturelles Léon Lhomme, Paris, 305 p.
- Sudre H., 1909. *Rubi Tarnenses*, ou inventaire des ronces tarnaises. *Comptes rendus du Congrès des sociétés savantes de Paris* 1908 : 178-235.

Remerciements

Un grand merci à David Mercier pour tout le temps passé à me guider dans ce travail, ainsi que pour tout son travail de référencement (bibliographique et nomenclatural) effectué en amont et pour ses relectures nombreuses et précieuses. Je remercie aussi le Jardin botanique de Bordeaux pour leur mise à disposition de cet herbier et l'autorisation de publication des photos, ainsi que le Service commun de conservation du patrimoine (SCECCP) de l'université Paul-Sabatier de Toulouse (et tout particulièrement le Jardin botanique Henri-Gaussen) pour leur aide précieuse dans cette aventure. Merci à Valérie Martin-Rolland pour sa relecture.

Annexes (figures)



Figure 1. *Rubus halinii* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 74, 1909), lectotype BORD_SU_030_002.



Figure 2. *Rubus rutilus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 74, 1909), lectotype BORD_SU_030_005 et BORD_SU_030_006.



Figure 3. *Rubus maceriarum* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 294, 1901), lectotype BORD_SU_030_003 et BORD_SU_030_004.



Figure 4. *Rubus saltuicola* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51) : 34, 1902), lectotype BORD_SU_030_007 et BORD_SU_030_008.



Figure 5. *Rubus adulteratus* Sudre, pro hybr. (Bull. Assoc. Franç. Bot. 3 (26) : 40, 1900), lectotype BORD_SU_030_009.



Figure 6. *Rubus semitolosanus* Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 75, 1909), lectotype BORD_SU_030_011.



Figure 7. *Rubus acutidentatus* Sudre, pro hybr. (Rubi eur. : 75, 1909), lectotype BORD_SU_030_012 et BORD_SU_030_013.



Figure 8. *Rubus lasiopus* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 293, 1901),
lectotype BORD_SU_030_014 et BORD_SU_030_015.



Figure 9. *Rubus arreensis* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 293, 1901),
lectotype BORD_SU_030_018.



Figure 10. *Rubus flaccidipes* Sudre, *pro hybr.* (*Rubi eur.* : 75, 1909),
lectotype BORD_SU_030_019 et BORD_SU_030_020.



Figure 11. *Rubus consoranensis* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (26) : 40, 1900),
lectotype BORD_SU_030_029 et BORD_SU_030_030.



Figure 12. *Rubus aurigeranus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (26) : 41, 1900), lectotype BORD_SU_030_036.



Figure 13. *Rubus densiflorens* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12 : 10, 1902), lectotype BORD_SU_030_038.



Figure 14. *Rubus pseudocuspisifer* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 11, 1904), lectotype BORD_SU_030_039.



Figure 15. *Rubus sepimentorum* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (48) : 294, 1901), lectotype BORD_SU_030_040.



Figure 16. *Rubus subalbidus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 295, 1901), lectotype BORD_SU_030_073 et BORD_SU_030_074.

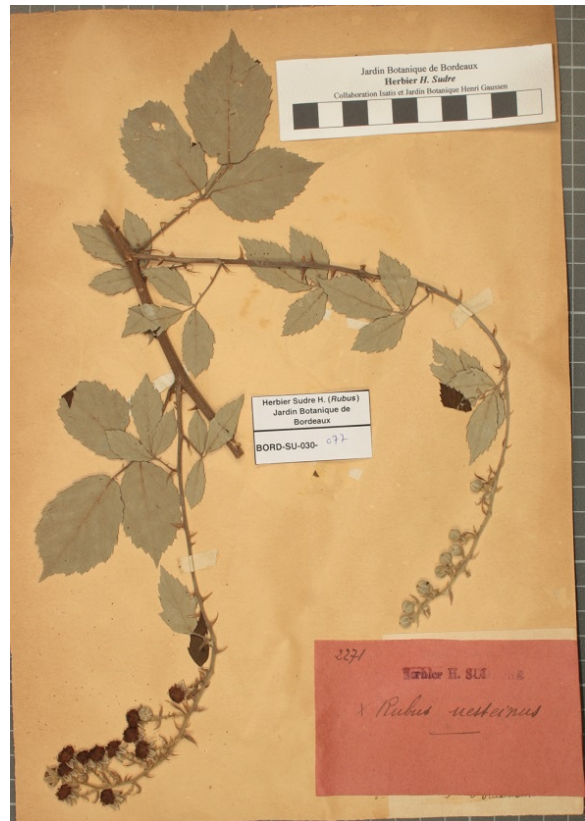


Figure 17. *Rubus nesteinus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 4 (48) : 295, 1901), lectotype BORD_SU_030_076 et BORD_SU_030_077.



Figure 18. *Rubus angustiracemosus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51) : 33, 1902), lectotype BORD_SU_030_078 et BORD_SU_030_079.



Figure 19. *Rubus pulverulentus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 9 : 8, 1899), lectotype BORD SU 031 100.



Figure 20. *Rubus nothus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (27) : 59, 1900), lectotype BORD_SU_032_021.



Figure 21. *Rubus amelienis* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51) : 33, 1902),
lectotype BORD_SU_030_080 et BORD_SU_030_081.



Figure 22. *Rubus fulgentissimus* Sudre, *pro hybr.* (*Rubi eur.* : 76, 1909),
lectotype BORD_SU_030_082 et BORD_SU_030_085.



Figure 22. *Rubus variegandulosus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 1(12) : 79, 1898), lectotype BORD_SU_030_091 et BORD_SU_030_092.



Figure 24. *Rubus crepinii* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 76, 1909), lectotype BORD_SU_030_093.

Figure 25. *Rubus giraudiasii* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (27) : 59, 1900), lectotype BORD_SU_030_094.



Figure 26. *Rubus sterilis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 76, 1909),
lectotype BORD_SU_030_103 et BORD_SU_030_104.

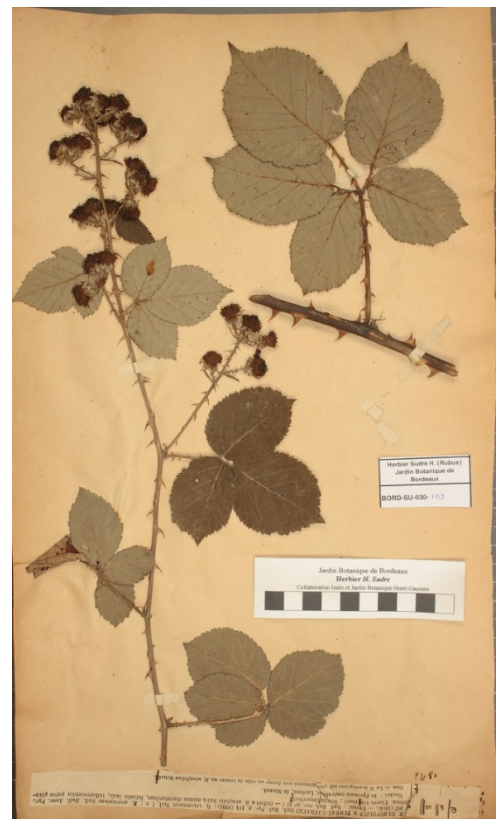


Figure 27. *Rubus lixoniensis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (50-51) : 34, 1902),
lectotype BORD_SU_030_108 et BORD_SU_030_109.



Figure 28. *Rubus amplithyrus* Sudre, *pro hybr.* (*Rubi eur.* : 76, 1909),
lectotype BORD_SU_030_112 et BORD_SU_030_113.



Figure 29. *Rubus erraticiformis* Sudre, *pro hybr.* (*Rubi eur.* : 76, 1909),
lectotype BORD_SU_030_114 et BORD_SU_030_115.

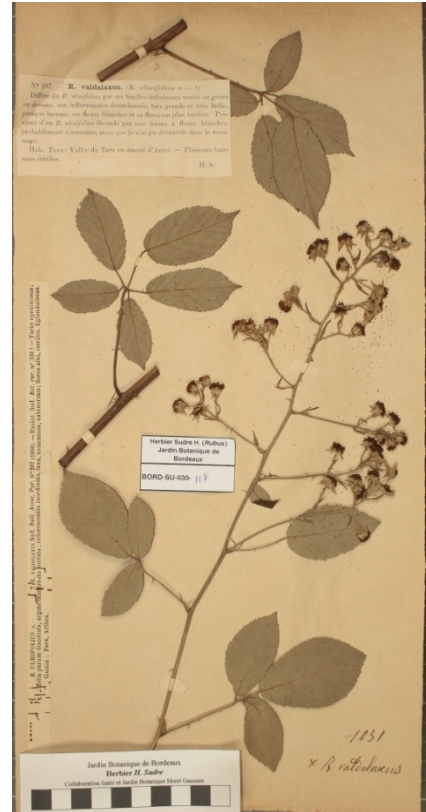


Figure 30. *Rubus valdelaxus* Sudre, pro hybr. (Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes 8 : 8, 1898), lectotype BORD_SU_030_117 et BORD_SU_030_118.



Figure 31. *Rubus orbatus* Sudre, pro hybr. (Bull. Assoc. Franç. Bot. 3 (27) : 59, 1900), lectotype BORD_SU_030_119 et BORD_SU_030_120.



Figure 32. *Rubus valdeglaucaus* Sudre, pro hybr. (Bull. Ass. Franç. Bot. 5 (50-51) : 34, 1902), lectotype BORD_SU_030_121 et BORD_SU_030_122.